

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté Séance du 10 septembre 2020

Conseillers communautaires en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 00.1, 0.2, 0.3, 0.4, 0.5, 0.6, 0.7, 0.8, 0.9, 0.10, 0.11, 0.12, 0.13, 0.14, 0.15, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 21h40.

Etaient présents :

Amagney : M. Thomas JAVAUX (jusqu'au 10) **Audeux** : Mme Françoise GALLIOU **Avanne-Aveney** : Mme Marie-Jeanne BERNABEU **Besançon** : Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, Mme Julie BOUCON, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME (jusqu'au 5), M. Jamel-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Thierry PETAMENT (jusqu'au 10), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX (jusqu'au 10), Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF **Beure** : M. Philippe CHANEY **Bonny** : M. Gilles ORY **Boussières** : Mme Hélène ASTRIC **ANSART** **Braillans** : M. Alain BLESSEMILLE **Busy** : M. Philippe SIMONIN **Byans-sur-Doubs** : M. Didier PAINÉAU **Chalezeule** : M. Christian MAGNIN-FEYSOT **Chalèze** : M. René BLAISON **Champagney** : M. Olivier LEGAIN **Champoux** : M. Romain VIENET **Champvans-les-Moulins** : M. Florent BAILLY **Châtillon-le-Duc** : Mme Catherine BOTTERON **Chaucenne** : Mme Valérie DRUGE **Chemaudin et Vaux** : M. Gilbert GAVIGNET **Chevroz** : M. Franck BERNARD **Dannemarie-sur-Crête** : Mme Martine LEOTARD **Deluz** : M. Fabrice TAILLARD **Devecey** : M. Michel JASSEY **Ecole-Valentin** : M. Yves GUYEN **Fontain** : Mme Martine DONEY **Geneuille** : M. Patrick OUDOT **Gennes** : M. Jean SIMONDON **Grandfontaine** : M. Henri BERMOND **La Chevillotte** : M. Jean-Luc BARBIER **La Vèze** : M. Jean-Pierre JANNIN **Larnod** : M. Hugues TRUDET **Le Gratteris** : M. Cédric LINDECKER **Les Auxons** : M. Serge RUTKOWSKI **Mamirolle** : M. Daniel HUOT **Mazerolles-le-Salin** : M. Daniel PARIS **Miserey-Salines** : M. Marcel FELT **Montfaucon** : M. Pierre CONTOZ **Montferrand-le-Château** : Mme Lucie BERNARD **Morre** : M. Jean-Michel CAYUELA **Nancray** : M. Vincent FIETIER **Noironte** : M. Claude MAIRE **Novillars** : M. Bernard LOUIS **Osselle-Routelle** : Mme Anne OLSZAK **Palise** : M. Daniel GAUTHEROT **Pelousey** : Mme Catherine BARTHELET **Pirey** : M. Patrick AYACHE **Pouilley-Français** : M. Yves MAURICE **Pouilley-les-Vignes** : M. Jean-Marc BOUSSET **Pugey** : M. Frank LAIDIE **Rancenay** : Mme Nadine DUSSAUCY **Roche-lez-Beaupré** : M. Jacques KRIEGER **Roset-Fluans** : M. Jacques ADRIANSEN **Saint-Vit** : Mme Annick JACQUEMET, M. Pascal ROUTHIER **Saône** : M. Benoît VUILLEMIN **Serre-les-Sapins** : M. Gabriel BAULIEU **Tallenay** : M. Ludovic BARBAROSSA **Thise** : M. Loïc ALLAIN **Thoraie** : M. Jean-Paul MICHAUD **Torpes** : M. Denis JACQUIN **Vaire** : Mme Valérie MAILLARD **Venise** : M. Jean-Claude CONTINI **Vieilley** : M. Franck RACLOT **Villars Saint-Georges** : M. Damien LEGAIN

Etaient absents :

Besançon : M. Jean-Marc FAIVRE, Mme Sadia GHARET, Mme Marie LAMBERT, Mme Carine MICHEL, M. Yannick POUJET, M. André TERZO **Cussey-sur-l'ognon** : M. Jean-François MENESTRIER **François** : M. Emile BOURGEOIS **Marchaux-Chaufontaine** : M. Patrick CORNE **Merey-Vieilley** : M. Philippe PERNOT **Velesmes-Essarts** : M. Jean-Marc JOUFFROY **Vorges-les-Pins** : Mme Maryse VIPREY

Secrétaire de séance :

M. Yves MAURICE

Procurations de vote :

Mandants : J-M. FAIVRE, S. GHARET, M. LAMBERT, C. MICHEL, T. PETAMENT (à partir du 11), Y. POUJET, A. TERZO, J-F. MENESTRIER, P. CORNE, M. VIPREY

Mandataires : L. FAGAUT, H. ALEM, C. VARET, N. BODIN, L. MULOT (à partir du 11), M. ZEHAF, C. LIME, S. RUTKOWSKI, T. JAVAUX, P. SIMONIN

Bilan des aides CoVID et plan de soutien août 2020

Rapporteur : Nicolas BODIN, Vice-Président en charge du développement économique, de l'emploi insertion, des transitions et du numérique

Commission : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Inscription budgétaire

Sans incidence budgétaire

La crise sanitaire qui touche notre pays depuis mars a conduit aussi à des difficultés économiques en particulier pour les TPE et PME de tous secteurs (tourisme, industrie, commerce, culture, associations ...) très présentes sur notre territoire, avec de forts risques sur les emplois et la vie quotidienne des habitants.

La Ville de Besançon et Grand Besançon Métropole se sont fortement mobilisées aux côtés de l'Etat et de la Région Bourgogne Franche-Comté pour soutenir dans l'urgence ces acteurs qui font la dynamique de notre territoire, mais aussi pour accompagner la reprise de leur activité post confinement. Ce rapport vous présente une synthèse des actions qui ont ainsi été mises en œuvre ces derniers mois.

Au-delà des actions en cours, il s'agit maintenant de travailler à un plan de soutien qui permette à la fois de renforcer notre autonomie territoriale dans certains secteurs stratégiques (tels la santé, l'énergie ou l'alimentation...), mais aussi d'accélérer les transitions écologiques et numériques de nos écosystèmes en s'appuyant sur les enseignements de ces derniers mois et en coordination permanente avec l'Etat et la Région, chef de file en matière de développement économique depuis la loi NOTRE.

C'est le sens des propositions de travail pour un plan de relance ambitieux et responsable pour le territoire Grand Bisontin exposées dans ce rapport qui s'ancre dans le projet de territoire du Grand Besançon.

I. Bilan synthétique des actions menées pendant le confinement et pour soutenir la reprise :

Les collectivités du bloc local ont confirmé leur volonté de soutenir les entreprises locales et plus généralement le monde économique par la commande publique. Ce sont 150 millions d'euros qui sont investis chaque année par le bloc local constitué de GBM et de ses 68 communes (soit 750 millions d'euros sur 5 ans). La réalisation des 100 millions d'euros de projets d'investissement portés par la Ville et par GBM est confirmée aux entreprises sur 2020, ainsi que les 2 millions d'abandon de recettes économiques et les 1.8 millions d'euros dégagés en urgence pour financer les 1ères mesures.

Depuis le 16 Mars, date du confinement, nos collectivités se sont mobilisées pour assurer la sécurité sanitaire des citoyens, la continuité des services publics, mais aussi la poursuite de l'activité économique des entreprises du territoire et la pérennité des emplois associés.

Grand Besançon Métropole et la Ville de Besançon se sont ainsi attachées :

A agir au plus près des entreprises pour les aider à accéder aux aides d'urgence mises en place par l'Etat, la Région et les banques.

- Mise en place d'une cellule de veille économique permettant de recueillir chaque semaine via un panel d'entreprises de tous secteurs un point de situation et d'intervenir pour les situations d'urgence, en lien quotidien avec les services de l'ETAT
- Achat et dotations de masques et visières pour permettre la poursuite ou la reprise d'activités dans les entreprises
- Réunion hebdomadaire entre la Ville, GBM, la CCIT du Doubs, la Chambre de Métiers, les associations de commerçants, l'Office du Commerce pour organiser des points de distribution

de leurs produits pour les producteurs locaux, la mise en ligne gratuite via la plateforme de e-commerce TEEKERS de leurs produits par les commerçants, l'organisation de système de livraisons à domicile, la réorganisation en ligne d'événements commerciaux ...

- Contacts réguliers entre le Président Maire, ses vice-présidents, ses services et les représentants des professionnels locaux pour préparer les suites du confinement

A renforcer les mesures d'urgence prises par l'Etat et la Région en direction des très petites entreprises les plus fragilisées par la crise : Co financement du Fonds Régional pour les Territoires et du Fonds Régional d'avances remboursables à hauteur de 400 000 euros

Sur le territoire du Grand Besançon, artisans, commerçants, indépendants professions libérales, très petites entreprises trouveront dans ces fonds des moyens supplémentaires pour faire face à leurs besoins de trésorerie, soit par le financement d'investissements leur permettant de relancer leur activité, soit par la prise en charge de mensualités de prêts en cours faits pour acquérir des équipements professionnels.

A développer des mesures spécifiques de soutien aux TPE et PME locales pendant le confinement et en période de reprise :

- Près de 150 millions d'euros de projets d'investissement déjà votés par la Ville, les Communes du Grand Besançon et Grand Besançon Métropole : des marchés d'études et de travaux pour les entreprises du bâtiment, des travaux publics, et leurs partenaires
- Autorisation à la reprise des chantiers en cours dans le respect des consignes sanitaires
- Pas de pénalité de retard pour les entreprises qui ne pouvaient pas reprendre leur activité commandée par les deux collectivités
- Elargissement du Fonds d'Intervention Economique pour soutenir les projets d'Investissement Immobilier des TPE et PME locales (extension, nouveau site ...): enveloppe de 280 000 euros d'aides mobilisable en 2020
- Mise en place gratuitement d'une mission de CONSEIL/SUIVI par des experts pendant un an pour les entreprises les plus fragilisées par cette crise : à ce jour 90 TPE bénéficient de ce suivi comptable, financier, juridique et commercial via le réseau des opérateurs spécialisés
- Suspension des loyers pour les acteurs économiques locataires de la Ville, du Grand Besançon et la SEM AKTYA : la situation de chaque entreprise sera examinée à la sortie du confinement pour mettre en place des dispositifs de soutien au plus près des besoins
- Achat par les collectivités et dotations de masques et visières pour permettre la poursuite ou la reprise d'activités dans les entreprises

A soutenir le commerce, l'artisanat, le tourisme et plus largement l'économie de proximité

- Reprise progressive des marchés hebdomadaires pour soutenir les producteurs locaux touchés également par cette crise et maintien de l'ouverture du marché couvert BEAUX ARTS
- Exonération des droits de place et de terrasse pour les activités de restauration hôtellerie et tourisme en vue de la reprise pour l'année 2020
- Stationnement gratuit en Ville pendant la période du confinement
- Accès gratuit pendant 6 mois à la plateforme d'E COMMERCE LOCAL TEEKERS + accès à un service de livraison associé pour tous les commerçants, artisans, producteurs pour faciliter la vente de leurs produits aux clients de proximité
- Distribution doublée de BESAC KDOS lors de journées de promotions commerciales en ligne (Samedis maison) et achats pour près de 100 000 euros cet été par GBM de repas, nuitées, packs loisirs ... à gagner sur les médias locaux et à utiliser chez les commerçants locaux jusqu'à octobre 2020
- Dotation de 150 000 euros de chèques loisirs pour les enfants de familles à faibles revenus via la CAF (2300 enfants bénéficiaires sur GBM) et d'une aide alimentaire d'urgence pour les étudiants en difficultés
- Soutien spécifique du monde de la nuit (rapport proposé en parallèle).

A soutenir le monde associatif et culturel local

- Maintien du versement des subventions ordinaires votées par la Ville et GBM selon modalités spécifiques.

Le renouvellement d'opérations de soutien à la demande (type chèques cadeaux) pour les fêtes en fin d'année pourra être envisagé, en fonction du bilan qui en sera fait en Octobre.

Au-delà de ces interventions d'urgence, les élus de la Ville de Besançon et de GBM souhaitent dès à présent préparer un plan de soutien qui ouvre des opportunités de développement aux entreprises de notre territoire et aux habitants. Il s'agit, en intégrant les transitions écologiques et numériques et la nécessité de retrouver de l'autonomie territoriale dans certains secteurs d'activité, de mobiliser de nouveaux leviers pour une croissance durable et équilibrée pour notre territoire.

II – Propositions pour un plan de soutien à moyen et long terme :

Grand Besançon Métropole souhaite, avec les communes qui la composent, participer activement à la définition d'un plan de soutien et à sa mise en œuvre dès début 2021 au côté de l'ETAT et de la Région, dans un souci de mutualisation des moyens, de complémentarité des expertises et d'une efficacité d'intervention partagée. Les composantes du groupe local, GBM et ses 68 communes vont continuer leur politique volontariste pour équiper le territoire. Les priorités pourront cependant être réorientées pour mieux cibler les actions et accélérer le développement sur le territoire.

Ce plan de soutien trouve naturellement ses fondements dans le projet de territoire de GBM que les élus grand-bisontins ont adopté. Sa mise en œuvre par GBM de façon déterminée, ambitieuse tout en étant en parfaite articulation avec ses moyens budgétaires garantit la faisabilité à moyen et long terme des actions qui s'inscriront dans la réalisation simultanée du plan de soutien post-crise et de la mise en œuvre du développement équilibré souhaité dans le projet de territoire.

Il est ainsi proposé d'explorer la faisabilité de plusieurs projets et prioritairement, ceux repérés dans le programme Action Grand Besançon :

- A - Poursuivre le développement de projets structurants portés par nos collectivités :

Des projets structurants concernant l'enseignement supérieur, le tourisme, la culture et les infrastructures sont actuellement en étude d'opportunité. L'ensemble de ces projets donnera lieu à des débats spécifiques en bureau dans le cadre du réexamen de la programmation pluriannuelle (PPI) et pour certains d'entre eux d'une inscription dès le Budget Primitif 2021 (BP).

- B- Amplifier des politiques déjà initiées par une accélération de leur mise en œuvre ou finaliser des réalisations en attente :

- Développement du schéma cyclable : traitement des « points noirs » de dangerosité du réseau existant et extension des réseaux cyclables sécurisés à l'échelle de GBM. Une enveloppe dédiée à cette thématique sera fléchée dès la DM d'octobre
- Renforcement de la stratégie d'attractivité du territoire pour les habitants, les entreprises, les étudiants, les touristes (individuels, familles, affaires ...)
- Développement avec l'Etat et la Région d'une démarche de maintien et/ou de relocalisation de certaines activités à forte valeur ajoutée, stratégiques pour le territoire notamment en termes d'emplois et d'image.

- C- Accélérer les transitions et soutenir le développement des entreprises

Le Grand Besançon a adopté un PCAET Plan Climat Air énergie et Territoire qui fixe un cap et les actions qui y concourent. Le SRADDET voté par la Région a transcrit pour notre région et le territoire de GBM, les orientations nationales et le nouveau cadre dans lequel le développement de GBM doit s'inscrire. De surcroît, la crise que nous venons de traverser et dont les effets perdurent, amplifie et montre l'urgence des évolutions nécessaires dans nos modes de développement.

○ Transition écologique :

Le temps de l'urbanisme est un temps très long et, entre la conception des zones économiques (phase d'études préalables) et la finalisation des implantations des entreprises, les exigences environnementales émergentes ne sont pas naturellement intégrées. La prise en compte des nouvelles orientations du PCAET, pourraient amener des évolutions des projets en cours.

1. Réexaminer au cas par cas, les dossiers d'implantation d'entreprises non encore finalisés, avec l'appui d'un bureau d'étude pour améliorer les projets autant que possible, par exemple :
 - Promouvoir des parkings perméables et végétalisés,
 - Promouvoir du stockage d'eau à la parcelle,
 - Proposer la production d'énergie photovoltaïque sur les bâtiments,
 - Végétaliser les pourtours de parcelles notamment là où il y a proximité avec un corridor écologique ou pour renforcer le maillage.
 - Réfléchir parallèlement à une réorientation possible des dispositifs d'aides économique de GBM avec l'objectif d'absorber tout en partie des surcoûts. Dispositif transitoire (de court terme) le temps de finaliser une stratégie de plus long terme.

2. Réalisation sur l'ensemble des ZAE actuelles dont le foncier est en cours de vente, d'un « audit express » visant à l'amélioration qualitative environnementale de chacune des zones et à leur insertion dans l'écosystème environnant.

Sujets pouvant être travaillés :

- Les cahiers des charges de cession de terrain et les exigences environnementales, l'imperméabilisation, continuités écologiques environnantes,
 - Le programme d'aménagement des zones (par exemple des parkings, des voiries, de la production d'énergie, des mutualisations),
 - Les mesures compensatoires,
3. Mise en place d'un groupe de travail pour proposer une actualisation du schéma des zones d'activité économique pour GBM et la stratégie foncière associée, à réfléchir soit dans le cadre de la préparation SCOT, soit en anticipation, soit dans le cadre d'une expérimentation

 4. En lien et par anticipation, des axes de travail spécifiques seront approfondis pour rechercher l'optimisation de la stratégie commerce et du schéma des zones d'activité économiques. Notamment via :
 - a. La relance d'un groupe d'élus pour finaliser la charte commerciale ébauchée en 2019 visant à réguler et optimiser les projets d'implantation commerciale. Cette démarche intégrera l'Opération de revitalisation territoriale (ORT) et les mutations du commerce en cours qui actent de souhaits croissants de commerce « local », « de proximité » ou via internet.
 - b. La mise en place d'un plan pluriannuel de requalification des espaces économiques dégradés, incluant rénovation des espaces publics, acquisitions de certains fonciers dégradés, bâtis ou non pour réemploi ou renaturation, accompagnement des entreprises dans leur transition écologique (performance énergétique, gestion de l'eau ..)
 - c. Poursuite des actions en faveur de l'Écologie Industrielle et Territoriale : mise en place d'une plateforme d'achat local entre professionnels, montages de projets de transition écologique partagés sur les ZAE ...
 - d. Etude d'un plan de rachat stratégique de locaux commerciaux et industriels ajusté à nos capacités financières et les perspectives de valorisation, en direct ou via nos SEM et/ou d'aide aux propriétaires pour la requalification de leurs locaux
 - i. Cellules de centre-ville ou centres
 - ii. Friches commerciales et sites industriels de grand volume

 5. En application du PCAET, la mise en place d'un schéma de développement des énergies renouvelables sur le territoire de GBM et implantation de projets associés : Photovoltaïque, hydraulique, éolien, et sites de méthanisation de déchets bio organiques ; feu vert immédiat aux projets proposés par des partenaires volontaires sur le territoire ...

 6. En préparation des obligations réglementaires actuelles et à venir pour les bio-déchets (2025), le développement d'une filière de recyclage sur le territoire et adaptation des cadres réglementaires à l'accueil de ces activités (PLU en particulier) : bio déchets, automobiles, D3E, déchets médicaux complexes ...

○ Transition numérique

1 – Poursuite de la mise en place d'un pôle d'excellence numérique à Planoise (phase opérationnelle de la coopérative Station B dès cette fin d'année + programme d'action en direction des TPE et PME pour accélérer leur transition numérique) : co-financements ANRU, ANRU +, ANCT

2- Poursuite de la stratégie SMART CITY avec approfondissement d'un volet ciblé sur une meilleure gestion de nos ressources, une association plus forte des citoyens et l'optimisation de l'utilisation pour ce faire de notre réseau local LUMIERE pour recueillir des données et les analyser

La crise sanitaire a révélé l'intérêt des outils numériques et la nécessité de permettre un accès tant au particuliers qu'aux TPE-PME et entreprises du territoire. Dans ce cadre des axes de travail et pistes de développement seront proposés :

1- Facilitation en lien avec l'ARS et le CD25 et dans la limite de nos compétences, de la numérisation des lieux d'hébergements, individuels ou collectifs, des personnes âgées ou dépendantes afin de renforcer leur autonomie.

2- Accélération de l'utilisation par les commerçants de plateformes locales de vente pour diversifier leur clientèle et s'adapter aux nouveaux modes de consommation (relation commerciale multicanale) : soutien financier et technique à l'accès et à l'utilisation de ce type d'outils

3- Acquisition par la collectivité d'une plateforme numérique de vente entre entreprises locales afin de faire connaître leurs besoins et de vendre leurs produits ou leurs services, mais aussi de proposer des échanges de services entre elles. (piste issue des animations d'écologie industrielle territoriale expérimentales conduites depuis 2017. Début de l'action EIT fin 2017/début 2018).

C- Soutenir l'emploi public et privé sur le territoire Grand Bisontin

- 1- Etablissement d'un bilan des emplois publics actuels sur le territoire (par rapport à l'état fait lors de la fusion des Régions) pour ajuster si besoin la répartition de ceux-ci avec l'ETAT et la Région entre les deux métropoles régionales
- 2- Confortement de notre pôle Enseignement Supérieur Recherche Innovation : développement des écoles et cursus existants, confortement des sièges de la COMUE et du CROUS, poursuite du soutien à des projets de recherche associant laboratoires et entreprises via la poursuite de la charte d'alliance SYNERGIE CAMPUS et son animation par GBM et l'Université de Franche Comté
- 3- Développement de formations accessibles à des personnes en rupture de scolarité ou en reconversion et répondant à des besoins de main d'œuvre exprimés par les entreprises du territoire, selon des modalités pédagogiques et des modalités de validation centrées sur les compétences plutôt que sur les savoirs théoriques : école du numérique Access School, cuisine mode d'emploi, heures clauses d'insertion et validations de CQP, campus connecté, école de production en mécanique, activités complémentaires des nombreuses formations labellisées soutenues par la région....
- 4- Accompagnement des entreprises dans leurs recrutements via notamment une cellule d'experts emploi formation organisée pour ce faire sur le territoire : identification des besoins, organisation des opérations de recrutement, ingénierie de formation, accueil des collaborateurs et de leurs familles...dans le cadre d'accompagnement des entreprises dans leur installation sur le territoire ou du rapprochement de l'offre et de la demande dans des secteurs présentant des difficultés spécifiques (CITELAB en QPV et en zones périphériques)

Les différentes pistes de réflexion et propositions seront expertisées quant à leur faisabilité technique et financière ; Celles qui seront retenues par les élus suite au partage des travaux des différents groupes donneront lieu à des inscriptions budgétaires lors de la décision modificative d'octobre 2020 et du BP 2021.

D- Assurer le sauvetage de structures associatives ou parapubliques en difficultés sur le territoire Grand Bisontin

La vie des territoires est animée par un grand nombre de structures dont le financement ou l'activité économique dépend exclusivement des politiques publiques locales. Elles constituent un réseau d'animation de la vie locale sportive, culturelle et sociale indispensable. Certaines d'entre elles ont été durement éprouvées par la crise et leur survie est menacée. GBM et la Ville étudieront au cas par cas

en priorité les modalités de soutien de ces structures qui constituent des instruments de vie et d'attractivité du territoire.

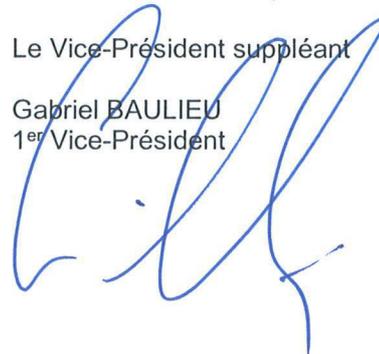
À l'unanimité, le Conseil de Communauté:

- prend connaissance du bilan des actions menées dans le cadre du plan d'urgence COVID et du plan de soutien à la reprise d'activités mis en place dans la suite du confinement
- ouvre les réflexions présentées au titre du plan de soutien en vue de l'inscription des actions et des sommes requises lors de la décision modificative d'automne.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 116

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0